

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2018-05-07

PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanél tenue à la salle du conseil, située au 160 de la rue Principale à Albanél, le lundi 7 mai 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mme Édith Pouliot, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

Est absente : Mme Isabelle Thibeault, conseillère

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 23 avril 2018
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 23 avril 2018
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes d'avril 2018
 - 5.2 Rapport des revenus d'avril 2018
 - 5.3 Présentation du rapport périodique
 - 5.4 Versement de la subvention au Comité d'embellissement d'Albanél
6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 Déneigement – Confirmation du contrat pour un an avec l'entreprise Excavation D.F.
 - 6.2 Achat de gravier – Autorisation de procéder par appel d'offres d'au moins deux soumissionnaires
 - 6.3 Abat-poussière – Entente 2018
 - 6.4 Autorisation d'achat d'un tracteur

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Réseau d'aqueduc du Coteau-Marcil – Servitude réelle et perpétuelle de passage pour tuyaux et installations d'aqueduc

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment d'avril 2018

8.2 Adoption du Règlement n° 18-233 modifiant le Règlement de construction numéro 11-159 et ses amendements afin de mettre à jour certaines dispositions relatives aux soupapes de sûreté

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Camping municipal et Centre communautaire – Embauche de la responsable

9.2 Camping municipal – Embauche de monsieur Michel Villeneuve et de madame Francine Schmitt

9.3 Réseau BIBLIO – Remplacement de la responsable de la bibliothèque

9.4 Soccer 4 à 15 ans – Embauche des animateurs et autorisation de paiement

9.5 Fête de la famille – Acceptation du montant accordée à l'évènement

9.6 Terrain de balle lente – Autorisation de négociier de gré à gré pour la cabane de l'annonceur

10. DONS ET SUBVENTIONS

10.1 Corps de cadets 1497 Normandin – Demande d'aide financière

11. RÉOLUTIONS

11.1 Refuge animal Roberval – Renouvellement du contrat d'opération d'une fourrière municipale pour 2018

11.2 Fête pour le Dr Dallaire – Autorisation des dépenses

11.3 Société canadienne du cancer – Autorisation de passage

11.4 OMH Maria-Chapdelaine – Appui à la nomination de Mme Gina Paradis

11.5 CREDD – Renouvellement d'abonnement

11.6 BANQ – Adoption d'un nouveau calendrier de conservation (archives)

11.7 Demande au Parc régional des Grandes-Rivières – Assistance technique pour la réalisation de passerelles au-dessus de la rivière

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

13.1 Gouvernement du Québec – Report de l'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal, amélioration du Grand Rang Sud, circonscription électorale de Roberval

13.2 MAMOT – Approbation du Règlement d'emprunt n° 18-234 décrétant une dépense de 116 035 \$ et un emprunt de 100 000 \$ pour l'établissement des plans et devis concernant des travaux de la TECQ 2014-2018

14. INVITATIONS

14.1 Municipalité de Saint-Augustin – Festival de la note en folie

14.2 Musée Louis-Hémon – Campagne de recrutement 2018

14.3 Réseau BIBLIO – Assemblée générale annuelle du CRSBP

15. CORRESPONDANCE

- 16. SUIVI DES COMITÉS**
- 17. AUTRES SUJETS**
 - 17.1** Motion de remerciements
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

18-109

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour en y apportant quelques modifications et en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

18-110

3. EXEMPTION DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2018

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 23 avril 2018;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 23 avril 2018.

18-111

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2018

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 23 avril 2018 tels que présentés aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **177 003,95 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

18-112

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'AVRIL 2018

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois d'avril, telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	71 679,24 \$
Comptes payés	76 445,87 \$
Salaires nets et REER d'avril 2018	28 878,84 \$
Total :	177 003,95 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS D'AVRIL 2018

Le rapport des revenus pour le mois d'avril 2018, d'une somme de **179 442,87 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

5.3 PRÉSENTATION DU RAPPORT PÉRIODIQUE

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte la présentation à une séance ultérieure.

18-113

5.4 VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT D'ALBANEL

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 10 000 \$ au Comité d'embellissement d'Albanel à titre de subvention pour la saison 2018.

6. TRANSPORTS

18-114

6.1 DÉNEIGEMENT – CONFIRMATION DU CONTRAT POUR UN AN AVEC L'ENTREPRISE EXCAVATION D.F.

ATTENDU QUE le contrat d'entretien des chemins municipaux d'hiver était d'une période de trois (3) ans, soit les saisons hivernales 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, renouvelable pour une quatrième année soit, la période hivernale 2017-2018;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien des chemins municipaux d'hiver permet également le renouvellement pour une cinquième année soit, la période hivernale 2018-2019, aux conditions de la soumission;

ATTENDU QUE la Municipalité doit aviser l'entrepreneur du renouvellement de son contrat avant le 1^{er} juillet 2018 selon l'article 1.6 dudit contrat;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement du contrat d'entretien des chemins municipaux d'hiver avec l'entrepreneur Excavation D.F. pour la saison hivernale 2018-2019, et ce, aux conditions de la soumission.

QUE le conseil avise l'entrepreneur par écrit.

18-115

6.2 ACHAT DE GRAVIER – AUTORISATION DE PROCÉDER PAR APPEL D'OFFRES D'AU MOINS DEUX SOUMISSIONNAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à procéder par appel d'offres sur invitation d'au moins deux soumissionnaires pour l'achat de gravier 0-3/4" pour le rechargement.

18-116

6.3 ABAT-POUSSIÈRE – ENTENTE 2018

ATTENDU QUE le directeur général a négocié de gré à gré avec l'entreprise Somavrac pour l'épandage d'abat-poussière pour la saison estivale 2018;

ATTENDU QU'à la suite de la négociation, la compagnie Somavrac a soumis un prix de 0,373 \$/litre pour l'application d'environ 60 000 litres;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'achat d'environ 60 000 litres d'abat-poussière à l'entreprise Somavrac, au prix de 0,373 \$ le litre, réparti sur trois (3) applications.

18-117

6.4 AUTORISATION D'ACHAT D'UN TRACTEUR

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics aurait l'utilité d'un tracteur afin d'exécuter des travaux que la Municipalité donne en sous-traitance;

CONSIDÉRANT QU'un tracteur, usagé et en bonne condition, a récemment été mis en vente au prix de 16 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le montant épargné chaque année en contrat de sous-traitance est considérable comparativement au coût d'achat dudit tracteur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à procéder à l'achat d'un tracteur qui sera mis à la disposition des travaux publics.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

18-118

7.1 RÉSEAU D'AQUEDUC DU COTEAU-MARCIL – SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE PASSAGE POUR TUYAUX ET INSTALLATIONS D'AQUEDUC

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a conclu une entente avec les membres de la succession de monsieur Denis Marcil dans le but de prendre en main et d'assurer la gestion du réseau d'aqueduc privé qui alimente une centaine de résidences à l'intérieur des limites municipales;

ATTENDU QUE la vente du réseau d'aqueduc a été signée entre la Succession Denis Marcil et la Municipalité d'Albanel, le 30 avril 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel, afin d'être conforme aux lois et règlements en vigueur, se doit de faire autoriser le passage des installations dudit réseau d'aqueduc sur les propriétés de plusieurs citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel obtienne le consentement de tous les citoyens dont le passage des installations du réseau d'aqueduc s'effectue sur leur propriété.

QUE cette autorisation soit obtenue par l'accord d'une *servitude réelle et perpétuelle de passage pour tuyaux et installations d'aqueduc*, par les citoyens visés à la municipalité d'Albanel, et ce, en faveur de l'immeuble ci-après décrit comportant les installations principales dudit réseau et appartenant à la Municipalité :

DÉSIGNATION

Un emplacement, situé en la municipalité d'Albanel, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean Ouest, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions cent cinquante-six mille neuf cent cinquante-six (N° 5 156 956) du cadastre du Québec, d'une superficie de 4 635,50 mètres carrés. Le tout avec bâtisses dessus construites. Cet immeuble ne porte aucun numéro civique.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et la mairesse à signer tous documents se rapportant à la servitude.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT D'AVRIL 2018

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois d'avril 2018, soit :

Nature des demandes	Nombre	Total \$
Permis de rénovation	11	97 602,81 \$
Recherche pour certificat de localisation	2	

18-119

8.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'AMENDEMENT N° 18-233 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 11-159 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE METTRE À JOUR CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX SOUPAPES DE SÛRETÉ

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel est régie par le *Code municipal* et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

ATTENDU QUE le règlement de construction de la municipalité d'Albanel est entré en vigueur le 28 septembre 2011;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel a le pouvoir, en vertu des articles 115 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1), d'amender son règlement de construction;

ATTENDU QUE le conseil municipal a jugé bon de mettre à jour certaines dispositions de son règlement de construction à la suite d'exigences de notre assureur concernant les soupapes de sûreté;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1);

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1), une consultation publique portant sur le projet de règlement s'est tenue le 7 mai 2018;

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions applicables de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. a-19.1), le présent règlement est soumis à l'examen de sa conformité aux objectifs et aux documents complémentaires du schéma de la MRC de Maria-Chapdelaine;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le Règlement d'amendement portant le numéro 18-233, modifiant le Règlement de construction n° 11-159 et ses amendements afin de mettre à jour certaines dispositions relatives aux soupapes de sûreté, tel que présenté aux membres du conseil.

9. LOISIRS ET CULTURE

18-120

9.1 CAMPING MUNICIPAL ET CENTRE COMMUNAUTAIRE – EMBAUCHE DE LA RESPONSABLE

ATTENDU QUE la Municipalité a créé un nouveau poste de responsable du Camping municipal et du Centre communautaire;

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée et que trois personnes ont été entendues en entrevue pour le poste;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche de madame Sonia Perron à titre de responsable du Camping municipal et du Centre communautaire, aux conditions suivantes :

Responsable	2018
Sonia Perron	18,72 \$

18-121

9.2 CAMPING MUNICIPAL – EMBAUCHE DE MONSIEUR MICHEL VILLENEUVE ET DE MADAME FRANCINE SCHMITT

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche de madame Francine Schmitt à titre de préposée à l'accueil du Camping, ainsi que de monsieur Michel Villeneuve, préposé à l'entretien du Camping, aux taux horaires indiqués ci-dessous :

Employé	2017	Augmentation	2018
Francine Schmitt	14,80 \$/heure		14,80 \$/heure
Michel Villeneuve	17,34 \$/heure	2 %	17,69 \$/heure

18-122

9.3 RÉSEAU BIBLIO – REMPLACEMENT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel désigne madame Rachel Lavoie, responsable intérimaire de la bibliothèque, afin de représenter la Municipalité auprès du Réseau BIBLIO Saguenay-Lac-St-Jean et d'exercer le droit de vote à l'assemblée générale.

18-123

9.4 SOCCER 4 À 15 ANS – EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche et le paiement de deux animateurs de soccer pour les jeunes de 4 à 15 ans, au taux horaire de 12 \$ pour un total d'environ 48 heures, pour la période s'échelonnant du 21 mai au 27 juin 2018.

QUE les paiements soient effectués selon les modalités suivantes :

- ♦ 13 juin : Paiement de la moitié des cours effectués pour un total de 288 \$;
- ♦ 4 juillet : Paiement de la deuxième moitié des cours effectués pour un total de 288 \$.

18-124

9.5 FÊTE DE LA FAMILLE – ACCEPTATION DU MONTANT ACCORDÉE À L'ÉVÈNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte d'octroyer un montant de 2 000 \$ pour les dépenses inhérentes à l'organisation de la Fête de la famille, décrites dans le budget prévisionnel ci-dessous :

DÉPENSES	COÛT
Dîner (nourriture, boisson, condiments, ustensiles et assiettes, matériel)	900 \$
Activités et animation	2 000 \$
Cadeaux des nouveau-nés	140 \$
SGE – Évènement écoresponsable	350 \$
Publipostage	190 \$
Transport	300 \$
Location de toilettes chimiques	290 \$
Total des dépenses	4 170 \$
REVENUS	
Fonds de la ruralité	2 000 \$
Municipalité d'Albanel	2 000 \$
Contribution volontaire	170 \$
Total des revenus	4 170 \$
TOTAL	0 \$

18-125

9.1 TERRAIN DE BALLE LENTE – AUTORISATION DE NÉGOCIER DE GRÉ À GRÉ POUR LA CABANE DE L'ANNONCEUR

ATTENDU QUE la cabane de l'annonceur, située au terrain de balle lente, est désuète et non fonctionnelle et doit être reconstruite afin qu'elle soit adaptée aux besoins de ses utilisateurs;

ATTENDU QUE la cabane est la propriété de la Municipalité bien que l'utilisateur principal soit le Festival de la gourgane;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède à la reconstruction de l'abri de l'annonceur au terrain de balle lente en fonction des besoins des utilisateurs.

10. DONS ET SUBVENTIONS

18-126

10.1 CORPS DE CADETS 1497 NORMANDIN – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 100 \$ à titre de soutien financier au Corps de cadets 1497 Normandin pour l'année 2018.

11. RÉSOLUTIONS

18-127

11.1 REFUGE ANIMAL ROBERVAL – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'OPÉRATION D'UNE FOURRIÈRE MUNICIPALE POUR 2018

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à renouveler le contrat pour la prochaine année d'opération avec le Refuge animal Roberval, le désignant comme l'un des contrôleurs en vertu du règlement numéro SQ 17-04, concernant les animaux.

18-128

11.2 FÊTE POUR LE DR DALLAIRE – AUTORISATION DES DÉPENSES

ATTENDU QUE le Dr Dallaire a annoncé son départ à la retraite, qui prendra effet le 30 juin prochain, après plus de 50 ans de médecine familiale au sein de notre municipalité;

ATTENDU QU'un comité a été formé pour l'organisation d'une réception afin de souligner son travail et de lui témoigner la reconnaissance de la population;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise une dépense de 300 \$ pour le cocktail et permet l'utilisation sans frais de la salle du Centre communautaire pour la fête donnée en l'honneur du départ à la retraite du Dr Dallaire.

18-129

11.3 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer, dans le cadre d'une collecte de fonds, organise l'évènement sportif *Objectif Cancer 0* qui inclut des activités de cyclisme (trajets de 90 et 50 km jusqu'à Dolbeau en passant par Albanel), course à pied et marche;

CONSIDÉRANT QUE les sommes amassées à l'occasion de la collecte de fonds serviront à la recherche sur le cancer;

CONSIDÉRANT QUE le convoi devra traverser le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le droit de passage à l'évènement *Objectif Cancer 0* qui traversera le territoire de la municipalité le 30 juin prochain en avant-midi.

18-130

11.4 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) MARIA-CHAPDELAINE – APPUI À LA NOMINATION DE MME GINA PARADIS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, dans sa résolution n° 18-101, recommande favorablement le regroupement des offices municipaux d'habitation des villes de Dolbeau-Mistassini et Normandin ainsi que des municipalités d'Albanel, Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Saint-Thomas-Didyme, Péribonka et Sainte-Jeanne-d'Arc (Lac-Saint-Jean Ouest);

CONSIDÉRANT QU'une personne devra être nommée afin d'administrer ce nouvel OMH;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel, en accord avec la décision de l'OMH d'Albanel, appui la candidature de madame Gina Paradis à titre d'administratrice du nouvel Office municipal d'habitation Maria-Chapdelaine.

18-131

11.5 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD) – RENOUELEMENT D'ABONNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement de l'abonnement au Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) pour un montant de 100 \$ pour 2018.

11.6 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ) – ADOPTION D'UN NOUVEAU CALENDRIER DE CONSERVATION (ARCHIVES)

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

18-132

11.7 DEMANDE AU PARC RÉGIONAL DES GRANDES-RIVIÈRES – ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION DE PASSERELLES AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le site de la 9^e Chute est un attrait touristique important sur le territoire de la municipalité d'Albanel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà fait des aménagements afin d'accommoder les utilisateurs du site et qu'elle désire poursuivre avec l'aménagement de trois passerelles piétonnes au-dessus de la rivière, donnant accès au territoire de Saint-Eugène;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel achemine une demande d'assistance technique au Parc régional des Grandes-Rivières pour la réalisation de passerelles piétonnes au-dessus de la rivière dans le secteur de la 9^e Chute.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

13.1 Gouvernement du Québec – Report de l’Aide à l’amélioration du réseau routier municipal, amélioration du Grand Rang Sud, circonscription électorale de Roberval

13.2 MAMOT – Approbation du Règlement d’emprunt n° 18-234 décrétant une dépense de 116 035 \$ et un emprunt de 100 000 \$ pour l’établissement des plans et devis concernant des travaux de la TECQ 2014-2018

14. INVITATIONS

18-133

14.1 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN – FESTIVAL DE LA NOTE EN FOLIE

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise la somme de 70 \$ pour la participation de deux (2) personnes au Festival de la note en Folie de Saint-Augustin.

18-134

14.2 MUSÉE LOUIS-HÉMON – RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise la somme de 50 \$ pour le renouvellement de l’adhésion « organisme » au Musée Louis-Hemon de Péribonka pour l’année 2018.

14.3 RÉSEAU BIBLIO – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (CRSBP)

Madame Francine Chiasson, mairesse, assistera à l’assemblée générale du Réseau BIBLIO, qui se tiendra le mercredi 30 mai 2018 à 17 h au 100, rue Price Ouest à Alma.

Madame la mairesse sera accompagnée de madame Rachel Lavoie, responsable intérimaire de la bibliothèque Denis-Lebrun.

15. CORRESPONDANCE

16. SUIVI DES COMITÉS

Les élus municipaux informent l’assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- Le projet du Comité d’embellissement concernant l’aménagement d’une terrasse à l’entrée du Camping municipal;
- Les postes d’employés affichés par le Festival de la gourgane;
- Les statistiques opérationnelles du Service de sécurité incendie GEANT.

17. AUTRES SUJETS

17.1 MOTION DE REMERCIEMENTS

Monsieur Dave Plourde, conseiller, propose qu'une motion de remerciements soit envoyée à monsieur Mario Plourde, propriétaire de TC Albanel, pour toutes les années de services à la population d'Albanel.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les sujets suivants sont abordés :

- La maison brûlée sur la rue Principale;
- Les travaux d'amélioration et les fossés au Grand Rang Sud;
- Les systèmes d'un réseau privé d'aqueduc sur un terrain privé;
- L'asphalte au Grand Rang Sud;
- Le coût des services du Refuge animal Roberval;
- Les travaux prévus rues Industrielle et Principale;
- La possibilité d'exiger le changement des ponceaux des producteurs du 3^e Rang.

18-135

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER

Que la séance soit levée à 20 h 50.

Fait et passé à Albanel en ce septième jour de mai 2018.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général